



PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENNELLE A L'ETRANGER 2019-2020

Programme national exceptionnel PNE

3^{ème} session

Doctorants non salariés

ÉCHÉANCIER

23 Mai 2019 : Lancement du programme boursier (doctorants non salariés)
Appel à candidatures.

Du 16 au 17 Juin 2019 : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires.

du 18 au 20 Juin 2019 : Examen des candidatures au niveau des établissements Universitaires (conseils scientifiques).

Le 23 Juin 2019 (Date limite) : Transmission des dossiers de candidatures aux Conférences Régionales Universitaires.

Du 23 au 27 Juin 2019 : Examen des candidatures et contrôle de conformité réglementaire par les service du MESRS au niveau des Conférences Régionales des Universités.

Le 03 Juillet 2019 (Date limite) : Transmission au M.E.S.R.S des dossiers de candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité et des bases de données.

Remarque :

- Les dates des évaluations scientifiques des dossiers de candidatures par les comités d'experts scientifiques seront précisées ultérieurement.
- Les rendez vous de visa pour les candidats retenus pour une formation résidentielle en France seront pris en charge par le M.E.S.R.S aucune intervention ne se fera pour les candidats ayant pris individuellement leur R.D.V.
- Des notes d'informations relatives aux étapes du programme suivront.